



Fiche locataire

à nous renvoyer complétée, accompagnée des documents à fournir.

	Locataire Principal	Colocataire / Conjoint
Nom et prénom		
Date de naissance		
Adresse		
Téléphone		
E-mail		
Situation familiale	☐ Célibataire ☐ Marié / Pacsé ☐ Autres :	☐ Célibataire ☐ Marié / Pacsé ☐ Autres : ☐ Union libre ☐ Divorcé
Profession		
Situation professionnelle	☐ CDI ☐ Étudiant ☐ Chômage ☐ CDD / Intérim ☐ Auto-entrepreneur ☐ Retraite	☐ CDI ☐ Étudiant ☐ Chômage ☐ CDD / Intérim ☐ Auto-entrepreneur ☐ Retraite
Lieu de travail		
Revenus nets mensuels		
Logement actuel	☐ Locataire ☐ Propriétaire ☐ Hébergé	☐ Locataire ☐ Propriétaire ☐ Hébergé
En cas de garant	Nom : ☐ Visale	Nom : ☐ Visale
Animaux	Nombre et catégorie :	
Véhicules	Nombre et catégorie :	
Logement souhaité	☐ STUDIO ☐ F2 ☐ F3 ☐ F4 ☐ F5	
Caractéristiques	Superficie minimum :	Budget maximum :
Personnes à loger	Nombre d'adulte :	Nombre d'enfant (majeur et mineur) :
Secteur recherché	☐ Corbeil-Essonnes	☐ La-Ville-du-Bois / Nozay / Villebon / Villejust
Comment avez-vous entendu parler de nous ?		
Documents à fournir (détails page suivante) :		
1- Fiche locataire 2- Justificatifs de revenus 3- Attestation d'employeur 4- Dernier avis d'imposition 5- Quittances (ou autres) 6- Justificatif de domicile 7- Pièce d'identité		

Réservé au bureau

Reçu par ☐ courrier ☐ mail ☐ bureau, date :

Retrouvez toutes nos annonces sur notre site www.location91.fr

3 boulevard John Kennedy 91100 CORBEIL-ESSONNES

Du lundi au vendredi de 10h à 18h

01 64 96 78 87

scipachot@gmail.com



Documents à fournir

Que demandons-nous et pourquoi ?

Nous demandons l'ensemble des documents pour chaque locataire et garant

- 1** **Fiche locataire** ci-jointe qui présente et résume vos informations personnelles et votre situation, ainsi que vos préférences pour le logement;
- 2** **Justificatifs de revenus** sur les 3 derniers mois (fiches de paie, bulletins de salaire, bourses, retraites, allocations familiales, pôle emploi, pensions...) pour estimer votre budget. Nous demandons que les revenus mensuels nets du locataire soient 3 fois supérieurs au montant du loyer, ou que vous ayez un garant;
- 3** **Attestation d'employeur** datée du mois en cours avec les coordonnées de votre employeur pour vérification;
- 4** **Dernier avis d'imposition** afin de pouvoir vous louer un logement car nos logements sont conventionnés à l'ANAH. Nos loyers sont donc encadrés et les revenus plafonnés. Nous demandons l'ensemble des feuillets de l'avis d'imposition (la déclaration des revenus ne vaut pas l'avis d'imposition);
Si vous n'avez pas d'avis d'imposition, nous prendrons l'avis d'imposition du foyer fiscal dont vous faites partie ou votre avis d'imposition de votre pays d'origine en traduction certifiée conforme;
- 5** En fonction de votre situation, il nous faut différents documents:
3 dernières quittances de loyer ou attestation de bon paiement des loyers avec coordonnées si vous êtes locataire;
Taxe foncière si vous êtes propriétaire;
Certificat d'hébergement accompagné de la **pièce d'identité** et la **facture EDF** de votre hébergeant si vous êtes hébergé. Nous demanderons également vos anciennes quittances de loyer ainsi qu'un moyen de contacter votre ancien bailleur si vous avez déjà été locataire;
- 6** **Justificatif de domicile** (dernière facture EDF, box internet ou eau) pour attester que vous habitez bien actuellement à l'adresse que vous nous avez indiquée. Attention, les quittances de loyer ne valent pas justificatif de domicile;
- 7** **Pièce d'identité** pour les informations concernant votre état civil.



Notre procédure de location

Cette procédure prend quelques jours au plus rapide.

1

CONSTITUTION DU DOSSIER

Vous pouvez nous envoyer vos documents scannés par mail, par courrier, ou venir les déposer à notre bureau. Seuls les dossiers complets sont étudiés.

2

ETUDE DU DOSSIER COMPLET

Les propriétaires répondent sous quelques jours.

3

ACCEPTATION DU DOSSIER

Il est possible que les propriétaires demandent des pièces supplémentaires. Nous vous prévenons également si votre dossier est refusé.

4

VISITE

Les logements que vous visitez vous sont réservés 48h

5

DÉCISION ET RENDEZ-VOUS DE SIGNATURE

La remise des clefs a lieu au maximum 1 mois après la visite. Vous réglez le loyer à partir du jour où nous vous remettons les clefs.

6

SIGNATURE DU BAIL

Vous apportez votre RIB et votre chéquier pour régler la caution. Votre garant doit être présent pour signer.

7

ETAT DES LIEUX ET REMISE DES CLEFS

Vous apportez votre attestation d'assurance habitation.

